

MOUVEMENT SOCIAL...

LE CHÔMAGE (1).

Pour faire suite à notre enquête sur la situation de la classe ouvrière en France, nous publions ci-après un état statistique du chômage dans les différentes industries. Nous pourrons ensuite démontrer que cette armée de sans-travail, entretenue à dessein par les classes possédantes, leur sert à faire une baisse continue dans les salaires.

Nous publions à l'appui de notre argumentation le nombre d'heures de travail fourni par chaque ouvrier par semaine ou par jour.

Ces divers renseignements sont établis d'après les chiffres fournis: 1- par les chambres syndicales ouvrières ou patronales; 2- par les chambres de commerce; 3- par les conseils de prud'hommes et par les correspondants.

Chez les boulanger, le chômage atteint en moyenne 13% des membres de cette corporation; ceux qui travaillent régulièrement sont occupés de 90 à 98 heures par semaine, avec un jour de repos par quinzaine. Chez les cuisiniers-pâtissiers, on constate un rapport de 14% de chômeurs, s'élevant, dans certains mois de l'année, jusqu'à 20%; le travail moyen est de 12 heures par jour.

Le chômage dans l'alimentation (sucrerie, fromagerie, féculerie, brasserie, salaisons, chocolaterie, etc..., etc...) varie de 8 à 20%; certaine de ces industries, telles les sucreries, licencie une partie de son personnel à certaines époques de l'année. La durée moyenne du travail est de 10 à 12 heures par jour.

Dans l'industrie des cuirs (tanneurs et mégissiers), le chômage varie entre 8 et 20%, avec une moyenne de 14% de chômeurs. Le plus fort du chômage a lieu l'hiver; la durée moyenne du travail est de 60 heures par semaine environ. Les cordonniers ont des hauts et des bas, passant de 29% en mars à 3% en juillet; la moyenne atteint 17% de chômeurs; la durée moyenne du travail est de 60 heures par semaine. Les gantiers accusent 12% de chômeurs.

Industrie du livre: Les typographes donnent une moyenne de 19% de chômeurs, l'élément féminin tend de plus en plus à remplacer le travail des hommes; durée moyenne du travail: 60 heures par semaine. Dans la papeterie, la reliure, le cartonnage, le nombre des chômeurs s'estime à 6%; le travail est, là aussi, le plus souvent fait par des femmes.

Industrie textile: Les tisseurs mécaniques ont une moyenne de 9% de chômeurs; durée du travail: 66 à 72 heures par semaine. Chez les tisseurs à la main, le chômage s'est élevé jusqu'à 20% en janvier dernier; la moyenne est de 10%; quant à la durée du travail, elle atteint parfois 90 heures; la moyenne est de 66 à 72 heures par semaine. Les teinturiers chôment dans un rapport de 10%. Les chapeliers ont 15% de chômeurs; la durée du travail, qui est de 72 heures par semaine dans les grandes usines, n'est guère de plus de 40 heures dans les petites fabriques. Les bonnetiers, 6% de chômeurs. Le travail est irrégulier suivant les saisons chez les tailleurs; quant aux tapissiers, ils ont jusqu'à 19% des leurs sans travail: la durée du travail est de 60 à 66 heures par semaine.

Industries du bois: Les charpentiers subissent, eux aussi, l'effet de la morte-saison. Régulièrement, pendant cinq mois de l'année, 50% des leurs sont inoccupés; la moyenne constante est d'environ 10%. La durée de travail est de 60 à 66 heures par semaine. Les menuisiers ont une moyenne de 15% de chômeurs; là aussi la morte-saison se fait sentir; durée du travail: 60 à 66 heures par semaine. Les charrons, 11% de chômeurs; travail, environ 65 heures par semaine. Les tonneliers ont régulièrement 33% de chômeurs,

(1) Cet état statistique porte sur une année (de juillet 1894 à juillet 1895) et est extrait du *Bulletin de l'Office du Travail*.

excepté pendant 2 à 3 mois de l'année (à l'époque des vendanges), où ils trouvent à peu près tous à s'occuper; durée du travail: 60 à 66 heures par semaine.

Les industries secondaires du bois donnent: l'ameublement, 10%; les boutonniers, 6% de chômeurs. Les sabotiers-galochiers varient de 29% à 6%. Les brossiers, vanniers, bouchonniers, 8%. Le travail est très irrégulier dans ces différentes spécialités.

Métaux: Les métallurgistes chôment dans le rapport de 10%; la durée du travail, suivant les régions, varie de 60 à 72 heures par semaine. Les mouleurs, 10% de chômeurs; durée du travail: 65 heures par semaine.

Mécaniciens, 10% de chômeurs: chaudronniers, 12%; durée moyenne du travail : 60 à 66 heures par semaine. Les ouvriers en instruments de précision, 80%; les ferblantiers, 90% avec 60 heures de travail par semaine. Dans ces dernières industries, certaines régions souffrent plus fortement du chômage. Les départements les plus éprouvés sont le Nord, les Ardennes et le bassin de la Loire.

Industrie du bâtiment: Les maçons ont une moyenne de 15% de chômeurs durant la bonne saison; pendant 3 à 4 mois de l'année, cette moyenne s'élève à 64% (on sait que l'hiver suspend les travaux de maçonnerie); la durée du travail est de 66 à 72 heures. Chez les tailleurs de pierre, même résultat: cessation de travail pendant l'hiver; moyenne de 14% de chômeurs. Les plombiers-couvreurs, les peintres, les serruriers, etc..., se trouvent dans le même cas. Toutes ces différentes corporations ne travaillent qu'environ 8 mois par an; la durée moyenne du travail, de 60 à 66 heures en saison, descend à 35 et 30 heures en hiver.

Les faïenciers-potiers ont un travail très inégal suivant les régions; la moyenne des chômeurs est de 6%, et la durée du travail de 48 à 72 heures par semaine; moyenne ordinaire: 60 heures. 15% des porcelainiers sont inoccupés.

Chez les verriers, le travail est très rare, principalement dans le Nord, où on constate jusqu'à 22% de chômeurs en moyenne; ce chiffre se réduit à 12% dans certains centres où l'on a établi un roulement entre les équipes, de manière à répartir le chômage; la durée du travail est de 12 heures par jour.

Dans l'industrie des transports (par eau ou par terre), 8% et jusqu'à 20% pendant la mauvaise saison; la durée du travail est très inégale suivant la température; elle varie de 72 à 100 heures par semaine. Les déchargeurs ont 18% des leurs inoccupés; les cochers, charretiers, 5%. Les comptables, employés de commerce, commis, etc..., comptent 9% de chômeurs; la durée du travail est très variable suivant les régions et les industries.

La situation exceptionnelle des mineurs au point de vue du chômage et de la durée du travail variant suivant les contrées et les besoins des capitalistes, nous publierons une étude spéciale sur cette catégorie si intéressante du prolétariat.

Une fois ce travail terminé et en examinant bien la situation du prolétariat au point de vue du chômage, nous pourrons alors établir que la journée de huit heures, seule réforme qui puisse être réalisée en régime capitaliste, suivant Jules Guesde (2), n'est encore qu'un leurre et un moyen de jeter de la poudre aux yeux de cet excellent M. Votard.

Paul DELESALLE.

(2) Proposition de loi sur la journée de huit heures, déposée par Jules GUESDE.